

L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine
du lundi 31 octobre au dimanche 6 novembre 2022



POLICE
RIVIERA

254 interventions



AMBULANCE
RIVIERA

85 interventions



PROTECTION
CIVILE RIVIERA
PAYS-D'ENHAUT

12 jours de service
Cours de répétition



SDIS
RIVIERA

14 interventions

Interventions diverses

Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services



Blonay-St-Légier



04.11.2022 - 2030 : éblouissement laser – occupation accessoire au volant

Un automobiliste est interpellé sur la route de Blonay pour avoir fait usage d'un pointeur laser à plusieurs reprises, en visant d'autres automobilistes, tout en conduisant. L'objet est saisi et l'intéressé dénoncé à l'autorité compétente.



Chardonne



05.11.2022 – 1535 : délit de pêche

En cours de patrouille pédestre au camping de la Pichette, un policier contrôle un homme alors qu'il pêche en faisant usage d'un appât vivant accroché sur un hameçon de manière incorrecte. L'intéressé est dénoncé à l'autorité compétente.



Corsier-sur-Vevey



Les Monts-de-Corsier, 01.11.2022 – 2220 : accident de la circulation avec dégâts matériels

Une automobiliste circule sur la route de Châtel-St-Denis lorsqu'elle perd la maîtrise de sa voiture qui heurte une barrière en bordure de chaussée, sort de la route et termine sa course en contrebas d'un talus, après avoir effectué un tonneau. La conductrice s'en sort indemne. Elle est auscultée par un équipage ambulancier avant d'être conduite à son domicile. Un dépanneur prend en charge le véhicule. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.



La Tour-de-Peilz



31.10.2022 – 0920 : accident de la circulation avec blessée

Un automobiliste circule sur l'avenue de la Perrausaz. Ebloui par le soleil, il n'aperçoit pas une dame qui traverse la chaussée sur un passage pour piétons et emboutit le chariot à roulettes qu'elle tire. Suite au choc, la piétonne chute et se blesse à la tête. Elle est prise en charge par un équipage ambulancier et conduite à l'Hôpital Riviera Chablais. Un rapport d'accident est dressé.



Montreux



Clarens, 31.10.2022 – 2250 : mineur de moins de 16 ans non-accompagné en rue après 22h

Un jeune de 13 ans est contrôlé par une patrouille de police aux abords du collège Vinet. Il est prié de regagner son domicile. Dénonciation pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal pour être seul en rue après 22h00 en ayant moins de 16 ans.

Clarens, 02.11.2022 – 0100 : pollution sonore

Une patrouille de police intercepte une automobiliste à la rue du Lac. Elle circule à une vitesse inadaptée en effectuant des accélérations inutiles à plusieurs reprises, provoquant ainsi une pollution sonore perturbant la quiétude des lieux. Elle est dénoncée pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

03.11.2022 – 2245 : dommages à la propriété

Un jeune homme ayant brisé la vitre d'un bureau à l'avenue des Alpes est interpellé et identifié grâce au signalement fourni par une tierce personne. Le propriétaire des lieux se réserve le droit de déposer une plainte pénale.



04.11.2022 – 2225 : altercation et ivresse sur l'espace public

Une présence policière est requise devant la gare suite à une altercation entre plusieurs hommes. A l'arrivée des policiers sur place, il ne reste plus que l'un des protagonistes. Ivre et très agité, il crée du scandale. Il est dès lors acheminé au poste de police, puis placé en cellule pour éviter toute récidive. Blessé au visage, il est ausculté par un équipage ambulancier. Son état ne nécessite aucune prise en charge. Il est dénoncé aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Autres



En collaboration avec la section des samaritains de Vevey, les astreints ont apporté un soutien administratif et logistique lors de la collecte de sang qui a eu lieu au Centre paroissial de Sainte Claire à Vevey, les 2 et 3 novembre 2022.



Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
31.10.22	Vevey, Av. Corsier	30 km/h	50 km/h	*	8	*
02.11.22	Chardonne, Rte Vignoble	50 km/h	64 km/h	*	30	*
03.11.22	Clarens, Rue du Lac	60 km/h	90 km/h	1'065	18	1.690 %

* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés

Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Clarens, Rue Gambetta (sens descendant)	50 km/h	31'757	28	22	0.157 %
Clarens, Av. E.-Rambert	50 km/h	18'450	14	0	0.076 %